



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 24 février 2020	Nombre de délégués :	
N° 2020-001	En exercice :	29
Convocation du : 04 février 2020	Présents ou représentés :	19
Affichage du : 04 février 2020	Absents :	8
Objet de la délibération : DOB		

L'an deux mille vingt le vingt-quatre du mois de février à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Perrecy-les-Forges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M Jean Paul LUARD		X		Pouvoir à M BALLOT
	M Jean Marc FRIZOT	X			
	M Jean François RIZET	X			
	M Guillaume JACOB		X		M Christophe DESCHAMPS
	M Marcel MARTIN		X		
	Mme Paulette MATRAY	X			
	M Michel FURNO	X			
	M Joachim LOPES			X	
	M Joël DUBAND	X			
	M Christian SOROKA	X			
	M Bernard VILETTE			X	
	M Gilles TOUILLON	X			
	Mme Danielle LUCIEN	X			
	M Jean Claude LAGRANGE			X	M Guy BOGUET
	Mme Sylvie LECOEUR			X	
	M Jean Marc HIPPOLYTE			X	
M Marc REPY			X	M Pierre-Alain CHAGNIOT	
M Alain BALLOT	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M Pascal LOPES DE LIMA	X			
	M Bruno PICHARD	X			
	M Gilles PERRETTE	X			
	Mme Martine DESPLANS		X		Pouvoir à M FRIZOT
	M Yves BAYON			X	
	M Pascal MOREAU			X	
	M Jean Marc PESSIN	X			
	M Jean Yves GRILLET		X		
M Claude DUCROUX	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD			X	
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Bruno PICHARD

.../...

Conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical, réuni le 24 février 2020 à 18 heures 00, a procédé à l'examen et au débat du rapport sur les orientations budgétaires pour 2020, présenté par Monsieur le Président.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a curved line that resembles a '5' or a similar symbol.